

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 3 (1858)
Heft: 8

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cher un chemin, elle descendit droit en bas sur Blumenstein. Le premier jour la colonne avait éprouvé de grandes difficultés pour descendre du Gantrischkümmlî qui était recouvert d'une couche de verglas, les mulets n'étant pas mouchetés. La marche dura de 7 heures du matin à 7 heures du soir, ainsi 12 heures pendant lesquelles on ne fit qu'une seule halte de 1 1/2 heure. Les mulets étaient très-fatigués. On remarqua que dans des descentes très prolongées, le bât tendait toujours à glisser en avant.

En 1857, la batterie du Valais, sous la conduite du major Schulthess, se rendit à Thoune en passant par Louèche et la Gemmi, elle rentra en Valais en passant par le Simmenthal, Château-d'Œx, les Mosses et le Sépey. D'après les résultats de cette excursion, il est probable que l'on conservera pour les mulets le bât français, mais qu'on adoptera pour les chevaux le bât modifié dont nous avons parlé plus haut. Toutefois il y a encore des essais à faire. Le bât français, qui est court, ne convient pas aux chevaux et le long bât grison ne peut aller aux mulets, parce que l'épine dorsale et la courbure des côtes diffèrent chez ces deux animaux. Les mulets ont relativement une colonne vertébrale plus forte, et particulièrement une réunion plus forte des hanches avec les reins, ce qui donne une croupe meilleure et moins chancelante. En outre la courbure de leurs côtes est moins prononcée, ce qui est favorable à une bonne assise du bât. On ne rencontre pas chez les mulets une aussi grande variété de formes que chez les chevaux qui tendent chaque jour, par le mélange infini de leurs races, à s'éloigner du type primitif.

Outre ces excursions qui avaient été faites en vue surtout de chercher un bon modèle de bât, le lieutenant-colonel Borel a fait en 1853, à Sion, et en 1855 à Fribourg, des courses de montagne fort intéressantes, mais qui avaient plutôt pour but d'y exercer la troupe que de faire des recherches sur la meilleure forme à donner aux bât. Une belle marche fut exécutée sous la conduite du même officier de Lucerne par le Righi à Gersau et à Schwytz, et le second jour retour à Lucerne en passant par Seelisberg et Stanzstad.

Toutes ces marches prouvent suffisamment que nous possédons les éléments d'une bonne artillerie de montagne.

Le *Conseil fédéral* vient de décider de soumettre à une commission de 3 experts, les plans de nouvelles casernes que l'on doit construire à Thoune. Espérons que cette importante amélioration sera promptement menée à bonne fin, et que nos officiers n'auront plus à rougir en conduisant des étrangers dans les casernes de notre principale place d'armes.

Le 11 avril, les officiers d'artillerie du canton de Berne ont été convoqués à Berthoud par le chef du corps, M. le lieutenant-colonel Manuel. Un toast porté par cet officier au colonel Denzler a provoqué une lettre chaleureuse dans laquelle le colonel dit que si en 1836 il a renoncé à sa place d'instructeur en chef d'artillerie, ce n'est point comme quelques-uns l'ont prétendu, pour se retirer tout-à-fait du service en temps de paix, mais pour faire place à des forces plus jeunes et pour satisfaire à des exigences de famille. « Au contraire, dit-il, je consacre toujours plus mon temps

- » aux progrès de l'artillerie, étude dont une pratique de 20 ans m'a fait une seconde
- » nature. Puissé-je un jour être à même de me rendre encore utile à mon arme plus
- » activement que je ne puis le faire maintenant. »

Une commission composée de MM. les D^{rs} Lehmann, médecin en chef de l'armée fédérale; Wieland, Erismann, Brière et Diethelm, médecins de division, s'est réunie à Berne, et, après une longue et vive discussion, s'est prononcée en faveur de l'introduction dans l'armée fédérale de compagnies chargées du service sanitaire. Bien composées et bien instruites, ces compagnies pourraient rendre de très grands services et combler un vide qui existe réellement dans notre organisation militaire. Nous savons que la science et le dévouement ne feront pas défaut aux instructeurs chargés de former ce nouveau corps; mais pourra-t-on leur accorder assez de temps et des ressources suffisantes pour pousser assez loin l'instruction ?

M. le colonel Bontems est appelé à reconnaître encore une fois le terrain avant les grandes manœuvres à Luziensteig.

Dans sa séance du 7 avril 1858, le Conseil d'Etat a nommé M. *Bezencenet*, Edouard, à Aigle, médecin d'escadron de cavalerie. — M. *Chappuis*, Frédéric, à Rivaz, capitaine de chasseurs de gauche du 3^{me} arrondissement. — M. *Bartré*, Paul, à Aubonne, premier sous-lieutenant de grenadiers n^o 2 de réserve du 4^{me} arrondissement. — Le 9, M. *Reymond*, Auguste-David, au Pont, major du bataillon de réserve du 5^{me} arrondissement. — M. *Pasche*, Charles-Louis, à Oron, second sous-lieutenant de mousquetaires n^o 2 d'élite du 1^{er} arrondissement. — M. *Delaraye*, Marc, à Lausanne, capitaine aide-major du bataillon de réserve du 3^{me} arrondissement. — M. *André*, Henri, à Ste-Croix, lieutenant de mousquetaires n^o 4 d'élite du 6^{me} arrondissement. — Le 12, M. *Widmer*, Henri, à Lausanne, capitaine de mousquetaires n^o 3 de réserve du 3^{me} arrondissement. — Le 16, M. *Rochat*, Eugène, à Romainmotier, premier sous-lieutenant de la batterie attelée n^o 2, arrondissement 3. — M. *Brélaz*, George, à Lutry, premier sous-lieutenant d'artillerie de parc n^o 2, arrondissement 4, 5, 6 et 8. — M. *Chablaix*, Eugène, à Ormont-dessous, premier sous-lieutenant de chasseurs de droite n^o 2 de réserve du 2^{me} arrondissement. — M. *Cottier*, Jules-Alfred, à Rougemont, second sous-lieutenant de chasseurs de gauche de réserve du 2^{me} arrondissement. — M. *Magnenat*, Jean-Samuel, à Aubonne, second sous-lieutenant de chasseurs de gauche d'élite du 4^{me} arrondissement. — M. *Junod*, Louis, à Champvent, premier sous-lieutenant de mousquetaires n^o 3 de réserve du 6^{me} arrondissement. — Le 17, M. *Grand*, Paul, à Lausanne, major du bataillon d'élite du 3^{me} arrondissement. — M. *Dapples*, Charles, à Lausanne, second sous-lieutenant d'artillerie de parc n^o 2, arrondissement 4, 5, 6 et 8. — M. *Dessous l'Eglise*, Frédéric, à Prangins, second sous-lieutenant de mousquetaires n^o 3 de réserve du 4^{me} arrondissement. — M. *Favey*, Jules-Louis, à Pompaples, premier sous-lieutenant de mousquetaires n^o 2 d'élite du 7^{me} arrondissement. — M. *Perret*, François-Henri, à Bremblens, capitaine de mousquetaires n^o 3 de réserve du 7^{me} arrondissement. — Le 21, M. *Constançon*, Ch^s, à Yverdon, premier sous-lieutenant de chasseurs de gauche d'élite du 6^{me} arrondissement. M. *Oguay*, Henri, à Aubonne, premier sous-lieutenant de mousquetaires n^o 2 d'élite du 4^{me} arrondissement. — M. *Mayor*, Charles, à Montreux, second sous-lieutenant de chasseurs de droite n^o 1 de réserve du 1^{er} arrondissement. — M. *Brolliet*, Jean-Samuel, à La Rippe, capitaine de mousquetaires n^o 1 d'élite du 4^{me} arrondissement. — M. *Jaquier*, Jean-François, à Rolle, capitaine de mousquetaires n^o 4 d'élite du 4^{me} arrondissement. — Le 23, M. *Jaunin*, Jean-Daniel, à Fey, capitaine de chasseurs de gauche d'élite du 5^{me} arrondissement. — M. *Oguey*, Vincent, à Ormont-dessous, premier sous-lieutenant de mousquetaires n^o 2 de réserve du 2^{me} arrondissement.

La *Revue militaire suisse* paraît deux fois par mois. Prix : 6 francs par an pour toute la Suisse. S'adresser, pour tout ce qui concerne les abonnements et l'administration, à MM. CORBAZ et ROUILLER fils, à Lausanne.